

COMITÉ ARCHÉOLOGIQUE

DE SENLIS

(Extrait du *Courrier de l'Oise* du 16 Janvier 1863.)



Sous ce titre, une Société s'est fondée à Senlis, le 29 novembre 1862. Comme son nom l'indique, elle se propose de rechercher, de décrire et conserver les monuments historiques et les œuvres d'art qui intéressent la ville de Senlis et ses environs. Elle répond donc à un besoin particulier du temps où nous vivons, en donnant satisfaction à la passion dominante de ce siècle, qui s'appellera un jour le siècle de l'Histoire et de l'Archéologie. Quand, fatiguée de ruines, la Société se recueille, et cherche à se rasseoir sur des bases solides, elle réunit d'une main attentive et pieuse les débris d'un passé qu'elle songe enfin à étudier, après l'avoir renversé. Aussi que de travaux et de restitutions le XIX^e siècle n'a-t-il pas vu éclore du milieu des décombres qui envahissaient le domaine de l'Art et de l'Histoire ! Les premiers efforts ont dû se fixer tout d'abord sur les points principaux, l'attention se concentrer sur les grandes questions, on le comprend de reste : sous ce rapport, d'immenses résultats ont été atteints ; et, sans insister plus longtemps, celui qui, prenant la situation des sciences historiques et archéologiques au commencement de ce siècle, la comparerait avec la situation que leur ont faite ces dernières années, saisirait d'un seul coup d'œil le prodigieux intervalle

qui sépare ces deux époques ! Mais à côté de ces glorieuses conquêtes d'un pays qui se cherche et se retrouve, que de choses ne reste-t-il pas à accomplir, que de points obscurs ensevelis dans les chartes provinciales, sur lesquels il faut jeter la lumière, que de questions de détail jusque-là inaperçues, et qui appellent une prompte solution ! L'Histoire complète, sincère et bien informée de nos provinces, de nos anciens diocèses, n'est trop souvent qu'ébauchée, et reste encore à faire. A cet égard, Senlis semble s'être ignoré jusqu'ici, s'est tenu trop en dehors du mouvement qui ramène les intelligences vers les sources, et a méconnu la richesse exceptionnelle, on peut le dire, de ses archives ; les éléments de son histoire particulière, qui doivent lui assurer une belle place dans l'ensemble d'une histoire provinciale, attendent encore qu'une main les recueille et les coordonne. C'est sous l'influence de ces considérations, et avec le dessein de combler cette lacune, que s'est formé le Comité archéologique de Senlis. A tous ces motifs, il faut ajouter la puissante initiative d'un des plus zélés et des plus savants antiquaires de Picardie, M. Peigné-Delacourt.

Le Comité a obtenu le rare bonheur de voir se rallier à lui les plus honorables sympathies : il compte en ce moment plus de 40 membres titulaires, et son existence a été régularisée par M. le préfet de l'Oise, qui en a autorisé les statuts. Déjà on s'est mis à l'œuvre : le Comité a tenu deux séances, dans la salle du conseil municipal, que M. le maire, avec la plus exquise obligeance, a ouverte provisoirement à une Société dont il acceptait en même temps la présidence honoraire. La première de ces réunions a été en grande partie consacrée à terminer l'organisation du Comité, et à distribuer les travaux. Dès la seconde séance, le Comité a pu entendre la lecture d'un mémoire plein de verve et d'érudition, dû à la plume facile de M. Amédée de Caix, son vice-secrétaire, sur la question de nos origines : *Quid et unde Sylvanectum?* intéressant débat déjà soulevé au XVII^e siècle entre Adrien de Valois et le doyen de Notre-Dame, l'abbé des Lyons, et que M. de Caix a fait revivre, sans vouloir le dirimer.

Puis, et comme appendice à cette question capitale, M. René de Maricourt a lu une étude biographique sur ce même abbé des Lyons, qui doit à l'originalité de son caractère et à l'érudition

de ses recherches une place distinguée dans nos modestes annales. Avec quelle sûreté de goût, avec quel aimable mélange de gravité consciencieuse et de piquant humorisme, l'auteur a traité ce sujet, nos lecteurs pourront en juger bientôt, car nous espérons publier incessamment ce travail, ainsi que le mémoire de M. de Caix de Saint-Amour.

A ces études de cabinet, le Comité a déjà pu associer quelques fouilles, et des explorations dans le voisinage, qui, nous l'espérons, pourront donner raison à d'intéressantes conjectures. Enfin, la Société va publier très-prochainement une carte de l'ancien diocèse de Senlis, levée en 1710, par M. Parent, curé d'Aumont.

Dans le but de conquérir à son œuvre de nouveaux collaborateurs, et d'entourer ses travaux de toutes les lumières désirables, le Comité de Senlis fait appel à toutes les personnes de l'arrondissement qui, par leurs loisirs et leurs goûts, peuvent se livrer à ce genre d'études : il les prie de lui prêter leur concours actif ou bienveillant ; actif, en s'agrégeant au Comité ; bienveillant, en lui communiquant les monuments historiques, grands ou petits, qui seraient en leur possession ou à leur connaissance. Sans parler de la profonde gratitude du Comité, acquise par avance à toutes les marques de sympathie et d'encouragement qu'on voudra bien lui témoigner, qui sait si un acte de complaisance de cette nature ne peut pas amener une découverte précieuse au point de vue de notre histoire locale ?

Pour faire partie du Comité, il faut être admis en séance générale, sur la présentation d'un membre du Bureau (1) ; la cotisation annuelle est de 10 francs, et le prix du diplôme, de 5 francs.

(1) Le Bureau du Comité archéologique est ainsi constitué :

Président honoraire : M. Chartier, maire de Senlis ;

Président : M. le docteur Voillemier ;

Vice-président : M. l'abbé Magne, supérieur de Saint-Vincent ;

Secrétaire : M. l'abbé Gérin ;

Vice-secrétaire : M. Am. de Caix de Saint-Amour ;

Trésorier : M. l'abbé Lefranc.

294-2